

AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : **30** , **34** , **11**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* :Brl.

Correspondant : Monsieur François GONTARD, 1105, Avenue Pierre Mendès France
30001 Nimes FRANCE. Courriel : admin.DAP@brl.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : [https://brl.e-
marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34156_1109375.html](https://brl.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34156_1109375.html).

Objet du marché : Accord cadre à bons de commande pour prestations de repérage amiante, HAP et plomb sur enrobes, conduites et ouvrages divers avant travaux et dans le cadre des projets BRL

Caractéristiques principales :

Diagnostic HAP/Amiante d'enrobés, amiante des anciennes conduites, diagnostic amiante et/ou plomb des bâtiments industriels / d'exploitation et ouvrages de génie civil (chambres de vannes, canaux maçonnés, châteaux d'eau, ponts, etc.).

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :Mission de repérage et caractérisation avant réalisation de travaux ou démolition sous maîtrise d'ouvrage de BRL. Ce repérage vise à intégrer l'impact de la présence d'amiante ; HAP ou plomb sur la gestion des travaux et adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux. Il est attendu des missions de diagnostics incluant des prélèvements et des analyses et la rédaction de rapports de repérages.

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution :48 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés :Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement BRL Prix unitaires révisables annuellement Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans les bordereaux des prix unitaires (B.P.U)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En revanche, en cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur pourra imposer que le mandataire soit solidaire Il est interdit aux candidats

de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

-Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

-Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné. : Pour tous les lots -Certificat AIPR (Opérateur et encadrant) -Pour chaque opérateur exécutant le marché, certification amiante avec mention et SS4 pour le repérage de l'amiante (en cours de validité) -Pour chaque opérateur exécutant le marché, certification plomb sans mention pour le repérage du plomb (en cours de validité)

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante :*

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

-Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (*disponible à l'adresse suivante :*

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Pour les documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification de l'accord-cadre ; se reporter au règlement de la consultation . En plus des éléments demandés au titre des documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat , ce dernier devra également fournir la fiche de déclaration d'existence ou d'absence d'un lien d'intérêts d'un candidat dans une procédure d'achat public (jointe au DCE) .

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations : 70%;
- Valeur technique : 30%.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 Octobre 2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **06-25**

Renseignements complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire avec un maximum qui fixe toutes les stipulations contractuelles en application de l'article R2162-2 et R 2162-4-2e du Code de la commande publique.

Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre conclu avec seulement un maximum global pour chaque lot

en valeur fixée à :

Lot(s) :

01 - Secteur Est : 40 000 Euros HT maximum

02 - Secteur Ouest : 20 000 Euros HT maximum

Ces montants maximums sont entendus toutes reconductions comprises.

Notification prévisionnelle des lots en novembre 2025.

Durée du contrat : Chaque lot est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de la date de notification . Chaque lot pourra être reconduit trois (3) fois par tacite reconduction, pour une durée maximale d'un (1) an à chaque fois, sans que la durée totale du marché, toutes reconductions comprises, ne puisse excéder trois (4) ans. Les critères de jugement des offres comportent des sous-critères qui sont précisés au règlement de la consultation.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Procédures de recours :

Procédure de passation :

Les recours relatifs à la procédure de passation du présent marché relèvent de la compétence du Tribunal Judiciaire de Marseille :

6 rue Joseph Autran - 13281 MARSEILLE CEDEX 06 - Tél : 04 91 15 50 50 - Site : www.justice.gouv.fr

Procédure d'exécution :

Les litiges relatifs à l'exécution du présent marché relèvent de la compétence du Tribunal de commerce de Nîmes :

12 Rue de la Cité Foulc - 30000 Nîmes - Tél. : 04.66.76.03.51

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur la plateforme en ligne

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Se reporter au règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication 25 Septembre 2025.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n° 1 : Secteur Est : prestations diagnostics amiante HAP et plomb sur routes, conduites et ouvrages divers. -

Diagnostic HAP/Amiante d'enrobés, Amiante des anciennes conduites, Amiante et/ou plomb des bâtiments industriels ou d'exploitation, et ouvrages de génie civil (chambres de vannes, canaux maçonnés, châteaux d'eau, ponts, etc.)

Mission de repérage et caractérisation avant réalisation de travaux ou démolition sous maîtrise d'ouvrage de BRL. Ce repérage vise à intégrer l'impact de la présence d'amiante; HAP ou plomb sur la gestion des travaux et adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux. Il est attendu des missions de diagnostics incluant des prélèvements et des analyses et la rédaction de rapports de repérages. : Périmètre géographique de la Concession Régionale gérée par BRL pour les communes du Département du Gard et de l'Hérault jusqu'au fleuve Hérault, y compris le fleuve et sa rive droite.

Lot n° 2 : Secteur Ouest : prestations diagnostics amiante HAP et plomb sur routes, conduites et ouvrages divers. -

Diagnostic HAP/Amiante d'enrobés, Amiante des anciennes conduites, Amiante et/ou plomb des bâtiments industriels ou d'exploitation, et ouvrages de génie civil (chambres de vannes, canaux maçonnés, châteaux d'eau, ponts, etc.)

Mission de repérage et caractérisation avant réalisation de travaux ou démolition sous maîtrise d'ouvrage de BRL. Ce repérage vise à intégrer l'impact de la présence d'amiante; HAP ou plomb sur la gestion des travaux et adopter les mesures de prévention requises pour la réalisation des travaux. Il est attendu des missions de diagnostics incluant des prélèvements et des analyses et la rédaction de rapports de repérages. : Périmètre géographique de la Concession Régionale gérée par BRL pour les communes du Département de l'Hérault depuis le fleuve Hérault (hors rive droite) et de l'Aude.